

Le mot du maire

Éloïse BOURREAU-GOBIN

Maire de Saint-Michel-Chef-Chef



Chers Michelois, chers Tharonnais,

Avec l'arrivée du mois d'avril, le printemps fait enfin son retour, et nous pouvons dès lors profiter de journées plus ensoleillées et agréables. Après des mois d'attente, la nature se réveille, et avec elle, un élan d'activités de plein air. Nous avons particulièrement à cœur de soutenir nos agriculteurs, qui, nous l'espérons, pourront travailler leurs terres dans des conditions plus favorables que l'année passée.

Plusieurs chantiers sont en pleine activité, marquant cette période de renouveau. Parmi ceux-ci, le **Jardin de la Chapelle** est en phase finale : l'installation des pavés et la plantation des arbres et vivaces donnent progressivement toute sa forme à cet espace public qui, nous l'espérons, deviendra un lieu de détente apprécié par tous.

Le chantier de l'**Office de tourisme** poursuit son aménagement intérieur, tandis que les travaux sur l'espace public avancent bien pour garantir la conformité aux normes d'accessibilité du bâtiment.

Du côté du **restaurant scolaire**, le chantier progresse également à bon rythme, et nous prévoyons prochainement le déménagement dans les nouveaux locaux.

Enfin, vous avez certainement remarqué le début des travaux de la **pêcherie**, située sur l'esplanade Angel. Ces travaux se poursuivront au rythme des marées et seront achevés d'ici le mois de juin.

Le dossier du mois d'avril est consacré au basculement d'une partie de la commune en zone 30, ville apaisée. En effet, suite à de nombreuses demandes d'habitants, le Comité de sécurité routière s'est penché sur ce dispositif, largement relayé sur les communes du Pays de Retz et au-delà.

Le 5 avril prochain, j'aurai le plaisir de remettre leur carte électorale aux jeunes de 18 ans. Cette cérémonie marquera leur entrée dans la vie démocratique, un moment symbolique pour eux et pour notre République. Ils seront 46 jeunes conviés à participer à cet événement important en salle du Conseil.

Enfin, les élus du Conseil municipal des enfants travaillent activement sur une nouvelle formule de l'accueil des nouveaux arrivants. Si vous êtes concernés, vous pouvez d'ores et déjà réserver votre samedi 14 juin après-midi. Dans l'édition du Chef Chef de mai, vous aurez toutes les modalités nécessaires pour vous inscrire à ce moment privilégié.

Bien à vous.

ÉTAT CIVIL

Naissance

- Pio JAGUT BIDAULT,
le 12 mars

Mariage

- Sébastien JAGU
et Justine Jahan,
le 15 mars

Décès

- Aline GAUTIER,
le 25 février, 89 ans
- Christian LESCOP,
le 15 mars, 68 ans

Préserver le littoral de l'érosion

Chaque jour, notre côte est exposée à une érosion plus importante. Afin de préserver les espaces naturels qui la bordent pour limiter le recul du trait de côte, la Ville et Pornic Agglo Pays de Retz entreprennent régulièrement des travaux.

Le talus de l'esplanade Angel

Pornic Agglo Pays de Retz a finalisé les travaux de lutte contre l'érosion du talus. En janvier 2023, suite à l'érosion, l'agglomération avait installé une toile coco afin d'évaluer son efficacité. Au vu des résultats positifs, une toile coco supplémentaire a été mise en place, et cinq pieds d'ajoncs ont été plantés pour renforcer la stabilisation du haut du talus. La toile coco permet de maintenir le talus en réduisant la vitesse du vent lorsqu'il la



traverse, ce qui a deux effets bénéfiques : une diminution de l'érosion due au vent et un dépôt du sable transporté au pied de la toile. Ces ouvrages souples et réversibles limitent l'érosion, contrairement aux enrochements qui la reportent sur les zones adjacentes. La finalisation de ces travaux par Pornic Agglo Pays de Retz nous a permis de remettre la clôture de protection en bois afin d'assurer la sécurité des personnes.

Remise en état du chemin de la Coconnière

Sur une distance de 330 mètres, la clôture a été remise en état afin de protéger la végétation de chaque côté du chemin, permettant ainsi la préservation de la dune. Une descente de plage qui passait

par la dune a été fermée par une clôture de châtaignier pour la même raison. Enfin, une ganivelle sera installée tout autour du tunnel afin de sécuriser le talus. Ce sont des employés venant d'Inseretz, association de réinsertion sur le Pays de Retz, qui ont mené à bien ces travaux pour le compte de la commune.



Les frères Love, michelois doués pour le badminton !

Le brassage national poussin qui s'est tenu du 21 au 23 février au Centre de ressources, d'expertise et de performance sportive (Crepss)



Yoen (à gauche) et Maëlan (à droite) posant devant la fresque des J.O. à Nantes.

de Nantes, et auquel participaient des jeunes badistes venus de toute la France, a vu la consécration des frères Love. Maëlan, 6 ans et Yoen, 9 ans, y ont fait honneur au club de badminton de Saint-Michel/Tharon dont ils font partie depuis la saison 2023/2024. D'un tempérament toujours positif, Maëlan, en poussin 1, s'est classé parmi les 20 meilleurs joueurs français. Quant à son aîné, inscrit en poussin 2, il a terminé la compétition au 2^e rang national. Ce résultat permet à Yoen, très motivé, d'intégrer l'équipe de France. Avec en perspective, un tournoi international en Belgique... et une belle carrière devant lui. Bravo encore au club et à l'entraîneur pour leur accompagnement des deux frères et félicitations à Yoen et Maëlan pour leur investissement et ces beaux résultats !

La gendarmerie et la sécurité publique

Bilan des Actions en 2024

La sécurité est au cœur de nos préoccupations et nous souhaitons vous faire part des résultats obtenus en 2024 grâce aux actions menées par la gendarmerie locale. En effet, grâce à l'engagement constant de nos forces de l'ordre, sur l'ensemble de la communauté de brigades de Saint-Brevin-les-Pins qui est en charge de la couverture de la commune, on constate une baisse significative de la délinquance (-21,16 % par rapport à 2023) et une hausse importante du taux d'élucidation (+46,36 % contre 30,34 en 2023), en particulier concernant les stupéfiants, les atteintes aux personnes et aux biens, ainsi que les infractions en matière de sécurité routière. Quant aux caméras de surveillance de notre commune, elles ont été modernisées suite à la réparation des ponts relais qui étaient défectueux depuis plusieurs mois. Le passage de la fibre permet de nous relier et de les reconnecter. Cet outil vise à renforcer la sécurité de notre territoire et à mieux répondre aux besoins de prévention et de répression face à la délinquance.



© Freepik

Des ateliers à la médiathèque

La médiathèque vous propose le **samedi 12 avril à 15h** l'atelier ludique **Jeux d'écriture** : laissez libre cours à votre imagination et exercez votre créativité à travers des jeux d'improvisation. Aucun prérequis n'est nécessaire, il ne s'agit pas d'apprendre à écrire un roman, mais simplement de s'amuser avec les mots et de stimuler son inspiration.

► *Entrée libre, sans réservation, à partir de 15 ans.*

Vous retrouverez aussi ce mois-ci les ateliers **Bien-être** :

- Yoga, le **jeudi 3 avril à 14h**,
- Qi Gong, le **samedi 12 avril à 10h 30**,
- Méditation, le **vendredi 25 avril à 18h 30**.

► *Gratuit. Renseignement et programme complet sur le site de la médiathèque.*



Le mois démarre sur les chapeaux de roues au cinéma !

Une soirée exceptionnelle vous attend le **4 avril à 21h*** dans le cadre du festival Playtime, pour découvrir l'envers du décor de votre cinéma.

Le magnifique *Empire of Light* (VO) vous sera proposé, suivi d'un débat autour du fonctionnement du ciné (rôles de chacun, construction de la programmation, fabrication d'une séance et visite de la cabine de projection) à l'issue duquel seront remises des affiches de films.



Le cinéma français sera mis à l'honneur ce mois-ci avec des comédies décomplexées et humoristiques telles que *Les Bodin's partent en vrille* les 18 et 21 à 16h, ou *100*

millions ! avec Kad Merad le 17 à 21h, avec aussi la chronique familiale drôle et lumineuse *La Cache* avec Michel Blanc (son dernier film) le 10 à 21h. Plus dramatiques, *Je le jure* (un thriller judiciaire avec Marina Foïs) le 25 à 21h, *L'Affaire Victoria* avec Jeanne Balibar le 5 à 21h, *Ma mère, Dieu et Sylvie Vartan* avec Leïla Bekhti et... Sylvie Vartan les 10 à 15h 30 et 12 à 18h, ou enfin *En fanfare* les 1er à 21h et 5 à 15h. Si en revanche, vous êtes amateur de films d'aventures, courez voir *Le Secret de Keops* avec Fabrice Luchini le 5 à 18h. Plutôt films d'espionnage? *The Insider* (VO) avec Cate Blanchett devrait vous ravir le 11 à 21h.

Parions enfin que vous serez nombreux à découvrir ce film éblouissant et envoûtant, *Vermiglio ou la Mariée des montagnes* (VO), Lion d'Argent et Grand prix du jury à la Mostra de Venise 2024, le 16 à 21h. Et puis, en ce mois de vacances scolaires, nous faisons la part belle aux films d'animation pour les enfants avec *Dogman* en avant-première le 6 à 16h, *Beurk !* les 7 et 11 à 15h 30, *Paddington au Pérou* les 8 et 15 à 15h 30, ou *Dounia, le Grand Pays blanc* les 9 et 16 à 15h 30... D'autres films encore vous attendent !

► *Le programme est disponible sur le site du cinéma (<https://bit.ly/3DrbZDk>) ou de la mairie (<https://stmichelchefchef.fr/le-cinema>). *À compter de début avril, les séances du soir sont à 21h.*

Conférence : Félix Grellier et les débuts de l'aviation

Félix Grellier et les débuts de l'aviation dans le pays de Retz



L'Apromit, en partenariat avec le Cercle généalogique du Pays de Retz et la Mairie de Saint-Michel-Chef-Chef, vous invite à une conférence animée par Marie-Pierre Dousset, coauteur du livre *Les Premiers Aviateurs du Pays de Retz*. Cette conférence aura lieu le **jeudi 3 avril à 20h au Canopus**. Elle marquera également le lancement des festivités et manifestations autour des 120 ans des galettes Saint-Michel, avec d'autres événements à venir tout au long de l'année 2025.

L'appel de la musique



Vous êtes chanteur ou musicien, en solo ou en groupe, amateur ou pas... La Fête de la musique, qui aura lieu **samedi 21 juin**, vous donne l'occasion de jouer en public. Si vous êtes intéressé, merci d'envoyer un message à communication@stmichelchefchef.fr. La commune pourra alors, le cas échéant, arbitrer sur l'occupation de certains emplacements ou mettre du courant à votre disposition !

La mise en place de zones 30 pour une ville plus apaisée



L'augmentation de la population entraîne une densification et une diversification des circulations : voitures, vélos et piétons. La ville doit s'adapter afin que chacun puisse se déplacer de façon apaisée, notamment les piétons et les cyclistes, plus vulnérables, dont le nombre va grandissant.

Notre commune compte environ 6 000 habitants à l'année ; sur les grands week-ends et les vacances scolaires, cette population est estimée à plus ou moins 30 000 habitants.

Cette augmentation s'accompagne d'une densification de la circulation et nous devons nous adapter pour apaiser au maximum les désagréments qu'elle engendre. De plus, la circulation des cyclistes et des piétons s'accroît très largement sur ces périodes.

Généralisation de la zone 30

Face à ce constat, nous avons mis en place des dispositifs pour sécuriser et encourager les déplacements dits « doux » (chausidou, vélorues, écluses, chicanes) avec pour tous ces dispositifs une limitation réglementée qui est de 30 km/h.

Le Comité de sécurité routière, mis en place en 2020 et animé par des habitants répartis sur toute la commune, étudie les demandes des habitants et fait des propositions d'aménagements, dont le passage en zone 30, largement plébiscité.

Après de nombreux échanges et partages d'expérience avec les communes limitrophes, il semble opportun de porter le dispositif de ville apaisée sur une partie de notre ville. C'est pour cela qu'à compter de la mi-avril, l'ensemble de la commune situé entre la route de la Plaine-sur-Mer et le boulevard de l'Océan, ainsi que les deux extrémités entre La Plaine (avenue du Cormier) et Saint-Brevin-les-Pins, rue de la Pierre levée, basculeront à 30 km/h (cf. plan ci-contre).

Une adaptation nécessaire

Notre commune, en tant que ville balnéaire en constante évolution, doit anticiper les changements de comportement liés à cette dynamique.

Les retours du radar pédagogique montrent que de nombreux usagers ne respectent pas les limitations en place. Or, les dispositifs comme les chicanes ou écluses ne sont efficaces que si la vitesse de 30 km/h est respectée. Il s'agit donc d'un changement de comportement progressif.

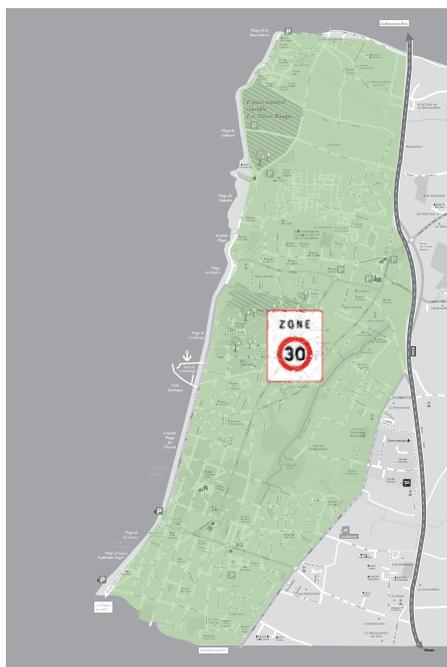
Cadre réglementaire

Ce dispositif 30 est encadré par les articles R. 110-21 et R411-4 du Code de la Route.

L'article R.110-21 définit la zone 30 comme une « section ou ensemble de sections de voies constituant une zone affectée à la circulation de tous les usagers. Dans cette zone, la vitesse des véhicules est limitée à 30 km/h. **Toutes les chaussées sont à double sens pour les cyclistes, sauf dispositions différentes prises par l'autorité investie du pouvoir de police.** Les entrées et sorties de cette zone sont annoncées par une signalisation et l'ensemble de la zone est aménagé de façon cohérente avec la limitation de vitesse applicable ».

La zone 30 est un espace public où l'on cherche à instaurer un équilibre entre les pratiques de la vie locale et la fonction circulatoire en abaissant la vitesse maximale autorisée pour les véhicules. L'objectif est aussi d'encourager l'usage de la marche en facilitant les traversées pour les piétons ainsi que l'usage du vélo en favorisant la cohabitation des vélos avec les véhicules motorisés sur la chaussée.

La commune peut fixer par arrêté les règles de circulation définies à l'article R. 110-2,



En vert, la future zone 30.



à l'issue de l'aménagement des zones et de la mise en place de la signalisation correspondante.

L'article R411-4 du Code de la Route, modifié par décret le 30 juillet 2008, précise quant à lui qu'une commune, qui détient le pouvoir de police, peut fixer par arrêté les zones 30 et leur aménagement.

Motivations de la mise en place de la zone 30

La collectivité est très régulièrement sollicitée par les habitants au sujet de la vitesse en ville, avec un sentiment d'insécurité lorsqu'ils quittent leur domicile. C'est pourquoi la mise en place d'une zone 30 contribuera à :

- réduire la vitesse excessive signalée par de nombreux résidents, notamment le comportement de certains automobilistes, bus, scooters et motos ;
- sécuriser les usagers les plus vulnérables que sont les piétons et cyclistes de tous âges ;
- harmoniser la vitesse de circulation sur l'ensemble de la zone concernée.



Le Bazar : un vide-magasin avant un nouveau chapitre

Avant que le Bazar de Tharon n'entame sa transformation, Marc Chauvet, le pharmacien, organise un vide-magasin avec l'association Entre Terre et Mer, **les 19, 20 et 21 avril ainsi que les 3 et 4 mai, de 10 h à 17 h (10 h-13 h le lundi 21)**. C'est l'occasion de redécouvrir ce bazar qui a su, au fil des années, regorger de petites merveilles et de trésors ! Venez fouiller, dénicher de bonnes affaires et vous repartirez peut-être avec un souvenir de ce lieu qui a marqué notre histoire locale. Les recettes seront reversées aux associations Sein'plement Girls et Pour un sourire d'enfants.

Des ateliers nature pour le printemps !

La Mairie de Saint-Michel-Chef-Chef a à cœur de préserver l'environnement. Pour cela, quoi de mieux que de découvrir la nature, ses habitants et ses ressources à travers ces trois ateliers printaniers ?

Le jeudi 10 avril, de 10 h à 11 h 30, la commune vous propose, en partenariat avec Échos Nature, un atelier gratuit pour créer un herbier d'**empreintes végétales** grâce au tannin des feuilles. Une approche artistique et naturelle accessible à tous. Le



point de rendez-vous sera communiqué lors de l'inscription. Prévoyez des bottes, un morceau de drap blanc et un petit marteau si possible.

► Réservations au 06 86 59 38 90.

En collaboration avec Hironnelle, la Ville vous emmène en balade à Gohaud **le mardi 15 avril de 10 h à 12 h** pour rencontrer **orchidées sauvages et papillons**. Les orchis bouffon, notamment, poussent

naturellement dans notre région au printemps et s'épanouissent aux côtés d'autres fleurs qui attirent les insectes pollinisateurs. Enfin, **le mercredi 23 avril, de 10 h à 12 h**, nous partirons en promenade à la Coulée verte avec Hironnelle pour nous pencher sur **l'univers de la mare**. Saviez-vous que le nombre de mares ne cesse de diminuer ? Abandonnées, elles se comblent et disparaissent, entraînant une perte de biodiversité. Les bénévoles de l'association vous expliqueront l'importance de leurs bienfaits pour la biodiversité.

► Animations gratuites. Réservations sur <https://www.associationhironnelle.fr/calendrier/> ou au 02 51 74 02 62.



Recycler ses déchets au jardin

Vous êtes lassés des allers-retours à la déchetterie pour évacuer vos déchets verts ? Vous souhaitez composter vos déchets de cuisine ? Venez acquérir des techniques pour « Réduire, Réutiliser, et Recycler » : paillage, haie de Benjes et techniques de compostage sont au programme, entre théorie et pratique.



Samedi 26 avril, de 9 h à 12 h, vous serez accueillis **salle des Renardières (à côté de la mairie)** par un éducateur du Centre permanent d'initiatives pour l'environnement de Logne et Grand-Lieu qui vous expliquera comment :

- réduire dès la conception de votre jardin en faisant des choix d'organisation de l'espace, dans les variétés sélectionnées,
- réutiliser par la haie de Benjes et le paillage en utilisant les ressources du jardin,
- recycler en compostant.

► Vous souhaitez participer ? Inscrivez-vous grâce au formulaire en ligne par mail à environnement@pornicagglo.fr ou par téléphone au 02 51 74 28 10.

Budget participatif : les stations de gonflage sont opérationnelles !

Les deux stations de gonflage pour vélos sont désormais installées et opérationnelles. Ce projet, validé par les habitants dans le cadre du budget participatif 2023, a été mis en place pour faciliter et soutenir les déplacements des cyclistes empruntant le parcours de Vélocéan. Ces stations leur permettent de regonfler leurs pneus en cas de besoin. Elles sont situées **place de l'Église** ainsi qu'à la sortie du parking du **port de Comberge**. Nous souhaitons un bon usage aux cyclistes qui sont de plus en plus nombreux sur les parcours de voies douces !



Projet de renforcement du réseau électrique de la façade Atlantique

Afin de fiabiliser le réseau électrique en France, RTE envisage le raccordement de 2 centrales par voie sous-marine atlantique entre la Gironde et la centrale de Cordemais.

Un atterrissage serait prévu depuis la façade atlantique sur notre département, traversant celui-ci jusqu'à la centrale de Cordemais. Un chantier d'envergure

qui nécessite au préalable une large concertation. Participez aux réunions pour comprendre le projet et donner votre avis ! Un débat mobile sera organisé **le jeudi 24 avril de 9 h à 12 h** sur le marché de Saint-Brevin-les-Pins et un atelier territorial se tiendra **le lundi 28 avril de 18 h 30 à 20 h 30** à la mairie de Préfailles, salle du Conseil municipal.

Bilan annuel du CCAS

Le conseil d'administration du CCAS a étudié et validé le bilan d'activité 2024. C'est à nouveau une année :

- riche en solidarité : 2 700 contacts au CCAS, 315 familles aidées, 33 bons en urgence et 12 aides exceptionnelles pour les personnes les plus en difficulté,
- riche en lien social : visites à domicile, Noël des aînés, Semaine bleue...

Ceci est rendu possible par l'importance de l'engagement associatif au service

des habitants, des acteurs institutionnels présents sur le territoire et des professionnelles du CCAS investies.

En 2025, l'objectif est de maintenir le cap et de privilégier le soutien aux plus démunis, le lien social et intergénérationnel, l'insertion sociale et l'accompagnement au vieillissement.

► Retrouvez le rapport complet sur le site de la ville à l'adresse <https://bit.ly/BilanCCAS2024>.

Les événements du CLIC

Le CLIC de Pornic Agglo Pays de Retz a pour vocation d'informer les personnes de plus de 60 ans sur leurs droits, prestations et démarches. Il évalue les besoins et propose un accompagnement pour favoriser le maintien à domicile. En parallèle, il organise différents temps d'information et de sensibilisation à destination des seniors, des aidants et des professionnels.

Au programme au mois d'avril

- **Mardi 22 avril à 14 h 30** à l'antenne de Pornic, 2 rue Ange Guépin : conférence

et échanges avec le public sur la maladie de Parkinson et les aides existant sur le territoire. Avec la participation de l'association France Parkinson. Réservation conseillée auprès du CLIC au 02 40 39 80 40.

- **Mardi 29 avril à 14 h 30** à l'amphithéâtre Thomas Narcejac : *Comme une ritournelle*, une pièce de théâtre pédagogique sur l'approche et la compréhension de la maladie d'Alzheimer. Gratuit sur réservation au 06 70 60 33 71.

Marché aux plantes solidaire

Cette année encore, l'association Bien-être au jardin organise son marché aux plantes **le lundi 21 avril de 10 h à 17 h** au square de Jade.

La recette sera intégralement reversée à l'association pour l'Action Préventive et Insertion de la jeunesse (APIJ). Celle-ci accueille au Puy Saint-Bonnet des jeunes entre 4 et 14 ans, « placés » suite à de mauvais traitements ou des parents défailants. Ils y sont encadrés par des éducateurs qui s'occupent d'eux au quotidien. Les sommes récoltées dans le cadre de ce marché aux plantes serviront à leur offrir des vacances dans un cadre campagnard pour quelques jours entourés de nature, d'un jardin ou d'animaux. Un grand merci à tous ceux qui seront encore au rendez-vous cette année.



Les élus municipaux à votre écoute



Vous souhaitez obtenir des informations sur les projets de la commune, partager votre point de vue, poser des questions ? Vos élus seront présents **le dimanche 13 avril à 11 h** au square de Jade et disponibles pour vous répondre. Venez échanger avec eux !

Permanence des conseillers départementaux

La prochaine permanence de Madame Van Goethem et Monsieur Martin, conseillers départementaux du canton de Pornic, se tiendra **le mercredi 2 avril, de 14 h 30 à 15 h 30**, à la mairie de Saint-Michel-Chef-Chef. N'hésitez pas à venir les rencontrer (avec ou sans rendez-vous auprès de l'accueil de la mairie).

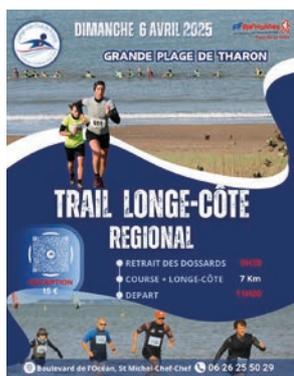
On s'active à La Cormorane !

Le printemps est actif à La Cormorane ! La navigation et les sessions de char à voile ont repris après quelques matinées de préparation (mâtage, accastillage et vérification des équipements de sécurité). Les bénévoles ont également assuré le nettoyage des abords du centre nautique, ainsi que les réparations et l'entretien des bateaux pour garantir le bon déroulement des séances de voile scolaire, des cours pour les adhérents et des stages. Pour les vacances de printemps, inscrivez vos enfants aux stages multi-activités, **ouverts à tous du 5 au 22 avril**, avec inscription en ligne sur le site. Un stage de progression N3->N4 sera aussi proposé.



► Pour toute question, réservation individuelle ou en groupe (y compris pour des séminaires d'entreprise), contactez Vincent Bastien au 02 40 27 82 99 ou par email à directeur@cncormorane.com. Vous pouvez également réserver directement sur le site internet www.cncormorane.com.

Événement sportif à Tharon - Trail/Longe-côte



Le 6 avril 2025, ne manquez pas le Trail/Longe-Côte à Tharon, un événement sportif unique en son genre. **Dès 11h**, les meilleurs compétiteurs de la Fédération Française de Randonnée, qualifiés la veille à Pornichet, s'affronteront dans une course spectaculaire alliant course sur sable, montée de dunes et longe-côte. Les athlètes devront faire preuve d'endurance, de stratégie et de puissance pour relever ce défi dans un cadre naturel exceptionnel. Venez encourager les participants, profiter de l'ambiance et vibrer au rythme de cette compétition palpitante sur la plage de Tharon ! Et pourquoi ne pas participer ?

► Inscription : 15 €, renseignements au 06 26 25 50 29.

Atelier pour les jeunes de 7 à 14 ans avec Créative Océane



L'association Créative Océane propose un après-midi créatif pendant les congés scolaires pour les enfants de 7 à 14 ans. Cet atelier aura lieu **le mardi 15 avril, de 14 h à 17 h 30**, salle de Jade à Tharon. Le matériel nécessaire est fourni et les participants repartiront avec leur propre création ! Attention, les places sont limitées, réservez rapidement !

► Préinscription par mail à a.creativeoceane@orange.fr ou par téléphone au 06 81 30 04 05. Après validation, un règlement de 10 € par jeune (en espèces ou par chèque à l'ordre de Créative Océane) confirmera l'inscription. Ce montant inclut l'adhésion et l'assurance durant les activités.

Marché des créateurs et artisans locaux

L'OGEC de l'école Sainte-Bernadette organise son deuxième marché de créateurs, artisans et producteurs locaux **les 26 et 27 avril**. Cet événement se tiendra dans la cour de l'école au profit de la future classe de neige de l'école. De nombreux exposants seront présents : créateurs de bijoux, illustrations, bougies, céramiques, poteries, maroquinerie, savons et objets de décoration, mais aussi des artisans tels qu'un tourneur sur bois, des brasseurs et une apicultrice. La tatoueuse Marie Poke sera également présente durant tout le week-end. Des ateliers de loisirs créatifs et une découverte de jeux de société vous seront proposés tout au long de l'événement.



► Pour plus de renseignements, contactez mi.ly83@hotmail.fr.

